

## **Compte-rendu de la Conférence des Dirigeants de Société de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique du 1er octobre 2013 à Payerne**

**Présidence :** Mme Marianne Conti, présidente de l'ACVG

**Ordre du jour :** diffusé dans le journal ACVG-Info ainsi que sur le site Internet [www.acvg.ch](http://www.acvg.ch) (selon Statuts, art. 11.3.2).



Payerne, chef-lieu du district de la Broye-Vully (VD), compte 9055 habitants. L'Abbatiale, plus grande église romane de Suisse, fut édifiée à partir de l'an 1000 selon un schéma typiquement clunisien. La reine Berthe est à l'origine de la fondation du monastère de Payerne qui devint ensuite l'Abbatiale. La ville de Payerne possède des vignes depuis la conquête bernoise. Elle a fait l'acquisition de son vignoble au XVIème siècle, entre 1545 et 1584, date à

laquelle elle devient propriétaire du domaine viticole du Château de Montagny. De nos jours, les vignes payernoises s'étendent sur une surface d'environ treize (13) hectares. Payerne propose également de nombreux sports, tels que golf, natation, tennis, karting et la gymnastique.

~

### **1. Ouverture de l'assemblée, salutations, appel des sociétés**

Il est 19h45 lorsque la présidente accueille les participants à cette Conférence des dirigeants de société 2013. Elle remercie M. Paolo Cabral, président de la société de Payerne ainsi que son comité pour l'organisation de la soirée. Elle remercie également la Municipalité qui offre la verrée et qui a mis gratuitement à disposition la salle.

Elle remercie également ses collègues du comité cantonal et du secrétariat, M. Laurent Leyvraz, webmaster de l'ACVG, ainsi que Mmes Nadine Lecci, Marlyse Blaser et M. Yann Jaillet, membres de la commission de gestion. Les représentants de ladite commission fonctionneront comme scrutateur.

Conformément à la teneur des articles 11.4 des statuts et 4 du règlement des droits de vote qui lui est annexé, chaque société membre présente dispose d'une voix (consultative) ; chacun est prié d'apposer sa signature sur la feuille de présence.

## **Appel des sociétés membres**

<b>Sociétés membres représentées</b>	<b>48</b>	(sur 130)
<b>Droits de vote</b> (1 par société membre – Statuts, art.11.4)	48	
<b>Majorité absolue (1/2 + 1)</b>	<b>25</b>	
<b>Majorité des deux tiers</b>	<b>32</b>	
Sociétés excusées	8	
Nombre de délégués	48	
Participants	90 environ	

La présidente constate que peu de personnes ont répondu présent.

Le compte rendu de cette CDS sera diffusé conformément à la teneur de l'article 11.5 des statuts, via les adresses électroniques des sociétés membres et aux techniciens ACVG.

~

L'ordre du jour ne subit aucune modification. Il est adopté et sera suivi tel que proposé :

- 1. Salutations – bienvenue**
- 2. Informations techniques**
- 3. Informations administratives**
- 4. Propositions des sociétés membres**
- 5. Divers**

Elle salue particulièrement M. Eric Kung, Municipal des Sports de la ville Payerne, qui nous présente Payerne et sa région, ce dont nous le remercions vivement. M. Cabral prend à son tour la parole et présente la FSG Payerne, avec nos remerciements également.

## **2. Communications techniques**

### Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique FCVG

Nous vous rappelons que la journée officielle a été fixée au dimanche 29 juin 2014, dès 09h30.

Comme le veut la tradition, nous changeons de banneret cantonal lors de la fête cantonale. Le futur banneret est proposé par le Comité d'Organisation, homme ou femme, majeur, et nommé par le Comité Cantonal. Un cahier des charges détermine ses fonctions qui vont d'une fête cantonale à l'autre. Simon Blanchoud, banneret cantonal depuis juin 2006, quittera donc ses fonctions en juin 2014.

Pour cette cérémonie de remise de bannière ainsi que la cérémonie de clôture nous espérons la présence de toutes les bannières de nos sociétés. Nous sommes persuadés que vous serez nombreux à venir encourager votre jeunesse avec votre bannière ce même jour. La clôture de la Fête est prévue aux environs de 18h00. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement

Les prescriptions sont en ligne, de même que les inscriptions. Délai d'inscription : 15 décembre. Nous vous rendons attentifs que les inscriptions se font en bloc pour une société et non pas par division. Prévoyez du temps car il y a plusieurs onglets à remplir. Les fichiers compatibles sont : excel 2010 et 2013 sous Windows et office 2011 sous Apple.

Prescriptions : <http://cantonalegymvd2014.ch/index.php/fr/concours/prescriptions-et-inscriptions-acvg>

Inscriptions : <http://cantonalegymvd2014.ch/index.php/fr/concours/prescriptions-et-inscriptions-acvg>

Petite astuce : enregistrez votre fichier sur votre bureau avant de commencer.

Les juges, aide-juges et aide-jeux n'ont pas besoin d'une carte de fête s'ils ne concourent pas.

Pour toutes questions, nous vous prions de consulter le site de la FCVG ou de prendre contact avec le secrétariat qui fera suivre si nécessaire.

### Agrès

M. Cédric Bovey souhaite la bienvenue à Mme Lara Wieser, nouvelle technicienne de la subdivision concours individuels et à M. Julien Crisinel, responsable de la formation. M. Lionel Gruet, responsable des juges, démissionnera à l'AD 2014 et son poste sera intégré à celui de M. Crisinel. M. Alexandre Volet, responsable subdivision concours individuels nous quittera également à l'AD 2014 et son poste sera repris par Mme Caroline Blanc.

Une séance d'information agrès aura lieu le 19 novembre prochain dans les locaux de l'Amphimax à l'UNIL. Vos remarques sont attendues d'ici au 4 novembre.

Les effectifs des gymnastes aux agrès sont en constante augmentation et le déroulement de certains concours doit être revu. En 2014, il y aura 2 Master II, 1 Master I, la FCVG et 1 championnat vaudois.

Les nouvelles prescriptions, valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, sont à disposition sur le shop de la FSG au prix de frs 25.-. Plus d'infos : <http://www.stv-fsg.ch/fr/boutique/articles-fsg/support-pedagogiquesdirectives/gymnastique-aux-agres/>

Les juges les recevront lors de leur cours technique ACVG le 1<sup>er</sup> février 2014 pour frs 10.-. Les cours de perfectionnement juge sont obligatoire en 2014 et auront lieu les 8 et 16 février pour le brevet 1 et le 9 février pour le brevet 2. Tous les cours auront lieu au gymnase du Burier.

La compétition Agrès de société n'a pas eu lieu cette année par manque d'organisateur.

Actuellement, des organisateurs sont recherchés pour :

- Individuels en 2015 : Master II région A, Master I Région B et C.
- Société en 2015 : championnat vaudois aux agrès de société.
- CRAS en 2015 (tournus VD)
- CRA en 2016 (tournus VD).

Par ailleurs de nombreux gymnastes aux agrès se rendront aux championnats suisses.

Le spectacle Gymotion organisé par la FSG aura lieu le 17 mai 2014 avec la participation des FSG Pomy, Yverdon AG et Vevey Ancienne.

## Athlétisme

M. Thony Chevalley rappelle que de nouvelles catégories d'âges sont en vigueur depuis 2013 pour les concours d'athlétisme de société soit pour les disciplines mesurables et athlétisme. Pour 2014 :

- 1997 – 2000 (14 à 17 ans) = M17
- 2001 – 2002 (12 à 13 ans) = M14
- 2003 – 2004 (10 à 11 ans) = M12
- 2005 – 2006 (8 à 9 ans) = M10
- 2007 et plus jeunes (jusqu'à 7 ans) = M8

Les différences d'âge ainsi que le sexe sont pris en compte à l'aide d'un barème distinct. Celui-ci est disponible sur le site [www.stv-fsg.ch](http://www.stv-fsg.ch) ainsi que le tableau excel. Plus d'infos : <http://www.stv-fsg.ch/fr/branches-sportives/athletisme/telechargements/>

Les concours en 2014 sont les suivants :

- Championnat romand d'athlétisme CRAT le 3 mai à Payerne
- 1<sup>ère</sup> journée de qualifications ind. le 18 mai à Agiez
- 2<sup>ème</sup> journée de qualifications ind. le 24 mai à St-Cierges
- Finale lors de la FCVG.

Nous recherchons des organisateurs pour le concours de société d'athlétisme 2015.

## Formation juges

Si vous êtes intéressés par la formation de juge athlétisme ou starter, prenez contact avec Lotti Kuser au 022/367 17 40 ou avec Thony Chevalley. On recherche particulièrement des starter.

Comme déjà annoncé. M. Chevalley cherche un remplaçant pour fin 2014, date à laquelle il se retirera. Par ailleurs, ayant des problèmes de santé, il cherche quelqu'un de suite pour le seconder et le remplacer en cas de nécessité. Une personne s'est déjà déclarée intéressée, mais une deuxième personne est également recherchée. La division athlétisme a également besoin de techniciens pour renforcer cette division. Par ailleurs, il manque un responsable formation. Avis aux amateurs.

## Gymnastique

Mme Patricia Perey, nouvelle responsable des juges pour l'administratif, remplace Mme Thévenaz. Mme Sarah Giancamilli sera la nouvelle responsable des concours tests dès 2014 et remplacera Mme Genoud.

Le poste de formation est vacant. Par conséquent, hormis les deux cours de musique et conception de production en gymnastique mis sur pied début 2014, il n'y aura plus aucun cours.

Les nouvelles directives de la FSG pour 2014 sont sur le site de la FSG, sous la rubrique gymnastique et danse, téléchargement. Il y a également une nouvelle aide à l'interprétation. Le tout est gratuit. Plus d'infos : <http://www.stv-fsg.ch/fr/branches-sportives/gymnastique-et-danse/telechargements/>

Des cours de HipHop, Streetdance et Zumba Party auront lieu à Neuchâtel le 16 novembre prochain. Les inscriptions sont jusqu'au 16 octobre. Inscrivez-vous !

Nous recherchons des organisateurs pour les concours 2015 suivants :

- Championnat vaudois en gymnastique
- 1 journée de qualifications en gymnastique
- Finale des tests en gymnastique.

La région 6 recherche des juges. Une formation aura lieu en Suisse alémanique en 2014. Délai d'inscriptions : 31 janvier 2014. La formation sera également donnée en français.

### Sport Elite

#### Gymnastique rythmique

Deux sociétés, Bex et Lucens, regroupent 81 gymnastes dont 59 licenciées. Un cadre cantonal a été mis sur pied et débute cet automne regroupant les 12 meilleures gymnastes du canton. Les objectifs sont d'améliorer le niveau de la GR dans le canton et de créer des ensembles comprenant des athlètes des deux sociétés. Deux gymnastes vaudoises suivent actuellement les entraînements du cadre national, une du cadre junior et une du cadre espoir élargi B.

#### Gymnastique artistique masculine

Actuellement deux sociétés proposent cette discipline, avec 29 gymnastes dont 20 licenciés. Trois gymnastes s'entraînent sur Genève.

#### Gymnastique artistique féminine

Trois sociétés proposent cette discipline, avec 30 gymnastes dont 25 licenciées. Le comité cantonal recherche un entraîneur GAF à 50 % afin de mettre sur pied un centre cantonal. Les objectifs sont d'améliorer le niveau, augmenter le nombre de pratiquants et améliorer la formation des moniteurs.

Ces gymnastes ne participeront pas à la FCVG car les championnats suisses Jeunesse ont lieu en même temps, ce qui posera des problèmes de juges entre autres.

#### Trampoline

Un nouvel entraîneur, M. Joseph Imbert, a été engagé jusqu'au 30 juin 2014 par le comité cantonal pour le centre d'Aigle. Un entraîneur est recherché pour prendre la relève dès l'été 2014.

Les objectifs de ce centre sont la préparation des championnats du monde et des WAGC, la préparation des gymnastes aux compétitions qui auront lieu en novembre à Sofia et l'augmentation des gymnastes. Actuellement, 3 gymnastes font partie du cadre national, 2 du cadre national élargi, 3 du cadre juniors et 3 du cadre espoir A.

Si des gymnastes (dès 8 ans) de votre société sont intéressés par le trampoline, ils peuvent s'adresser soit à Mme Meylan, soit directement auprès de l'entraîneur du centre. Lors de la FCVG, il n'y aura pas de gymnastes au trampoline, car les athlètes seront à la coupe du monde.

#### 35+ jeux-jeunesse

Le comité cantonal recherche toujours la bonne solution concernant l'organisation de cette division. Le poste de responsable est toujours vacant.

Concernant la Jeunesse, aucun cours de formation Gymnastique Parents-Enfants et Gymnastique Infantile n'aura lieu sur le canton de Vaud. Cependant, une nouvelle équipe de techniciennes a été trouvée et nous les remercions d'ores et déjà de leur engagement. Elles seront secondées par Mme Dorothee Dalla Valle jusqu'en 2014 et nous la remercions également de son aide.

Mme Dalla Valle indique qu'une production sera mise sur pied pour la FCVG et appelle tous les groupes qui veulent y participer. Plus d'infos sur le site de l'ACVG prochainement.

#### World Gymnaestrada 2015

M. Jean-François Quiblier indique que le cahier des charges a été signé en 2012. Depuis 4 groupes vaudois se sont formés, soit le groupe de production sur scène (144

gymnastes), un grand groupe « MultiAges » (240 gymn.) et 2 groupes pour la soirée nationale (82 gymn.). Ces deux derniers doivent présenter leur concept à la FSG le 5 octobre à Aarau. S'ils ne sont pas retenus, nous espérons qu'ils puissent être replacés dans un autre bloc « sur scène ». L'un des deux groupes se présente également pour le gala FIG.

Concernant le groupe MultiAges, nous recherchons activement quelqu'un pour reprendre ce groupe d'ici au 5 octobre, le comité formé initialement ne pouvant assumer la conduite du groupe. Sans cela, le groupe sera dissous. Demande a été faite à l'URG sans succès car leurs groupes sont complets. Il reste encore la possibilité de participer avec la FSG. Toute personne intéressée est priée de s'adresser à Mme Mary-Christine Perroud (mary-christine.perroud@acvg.ch) jusqu'en janvier 2014.

### **3. Communications administratives**

#### ACVG-Info

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'ACVG-info paraît sur le site internet, ce qui convient aux sociétés présentes. Cependant, à chaque mail envoyé aux sociétés, il sera rappelé de le consulter régulièrement.

#### URG

Conformément aux Statuts de notre Association, l'ACVG est membre de l'Union Romande de Gymnastique. Toutes les associations romandes ont le même nombre de droits de vote, malgré leur taille différente, et toutes paient la même cotisation à savoir frs 1800.- par année. Nous participons à toutes les séances organisées par l'URG, tant techniques qu'administratives.

Un peu avant l'été nous vous avons avisé, par courriel, que votre Comité avait quelques différends avec l'URG et qu'il n'était pas écouté, ni entendu, autant sur le plan technique qu'administratif.

Les décisions sont souvent prises sans consulter les associations membres, simplement en comité. Après plusieurs remarques de notre part et pour manifester plus fortement notre agacement, nous avons, comme chacun le sait, refusé de payer le montant imposé par l'URG pour la participation au cortège de la FFG. Aucune autre Association ne nous a soutenu dans cette intervention.

Une séance avec l'URG est organisée dans nos bureaux au mois de novembre. Parole est donnée aux sociétés afin de connaître leur position quant à l'URG et l'appartenance de l'ACVG à l'URG.

Il est relevé que les conséquences d'une non-appartenance à l'URG pénaliserait les gymnastes qui ne pourraient plus obtenir le titre de champion romand.

Mme Deppen de Vevey JP indique qu'il n'y aurait peut-être plus de championnat romand si les Vaudois n'y participaient plus.

Mme Jaccard d'Yvonand demande quel est le poids de l'URG face à la FSG. Il lui est répondu que l'URG n'a pas le droit de vote et Mme Dubler de la Gym Dames de Vevey précise que ce n'est qu'un intermédiaire.

Mme Conti annonce que l'URG s'est vu rétrocéder frs 20'000.- environ du CO de la Fête romande, montant qui aurait pu payer les frais du cortège de la FFG.

M. Cabral de la FSG Payerne indique que nos problèmes ne sont pas les mêmes que ceux des autres associations du fait de notre taille, mais que nous voudrions que ceux-ci soient pris en compte.

M. Leyvraz de la FSG Lausanne-Ville annonce que l'URG a des tournus pour l'organisation des compétitions et qu'une non-appartenance à l'URG aurait des conséquences négatives pour les sociétés désirant organiser un concours.

Mme Golaz de la FSG St-Sulpice demande de quels cantons viennent les gens du comité URG. Ces personnes viennent des différents cantons romands, Vaud étant peu représenté.

Mme Blaser de la FSG de Chailly s/Montreux demande quand a été fondée l'URG et il lui est répondu que l'URG va fêter tout prochainement ses 100 ans. Plus d'infos : <http://www.urg.ch/index.php/urg/historique>

M. Streit de la FSG Aubonne constate que l'URG coûte cher et prend du temps et qu'elle ne sert finalement à rien.

Un vote consultatif est fait demandant si notre appartenance à l'URG doit être maintenue :

10 voix pour

17 abstentions

10 contre

Nous remercions les sociétés de bien vouloir nous faire part de leur position et avis d'ici au 30 octobre en vue de la séance prévue avec l'URG au début novembre.

### Comité cantonal

Nous rappelons qu'il y a actuellement et toujours des postes vacants au sein du comité cantonal:

- Responsable de la division Marketing et Communication
- Responsable de la division Formation et Coaching J+S
- Responsable de la division 35+ Jeux-Jeunesse
- Vice-président(e) technique
- Responsable division Elite dès mars 2014
- Responsable de la division Athlétisme dès mars 2015
- Responsable de la division Gymnastique dès mars 2015
- Présidente dès mars 2015

Par ailleurs, il y a de nombreux postes vacants dans les divisions comme annoncé précédemment. Concernant le poste de président de l'ACVG, il est rappelé que le mandat de Marianne Conti se terminera fin mars 2015.

A ce sujet, J.F. Quiblier tient à préciser que son accession à la présidence n'est pas acquise, son activité professionnelle étant susceptible – comme pour tous – de changements ou de surcharge. Nous insistons sur le fait qu'il est urgent de repourvoir ces différents postes. Si vous connaissez des personnes intéressées, faites-le nous savoir. Nous restons à disposition pour tous renseignements complémentaires.

### Rapport d'activités

Pour l'année 2013, les rapports d'activités de votre comité seront courts, voire très courts. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

### Journal GYM

Nous avons procédé à une mise à jour de notre fichier d'envoi du journal GYM selon le fichier FSG Admin. Si vous constatez des erreurs ou souhaitez des changements nous vous prions de contacter le secrétariat : [secretariat@acvg.ch](mailto:secretariat@acvg.ch)

### AD

Pour faciliter votre organisation et assurer la présence de votre société, nous vous communiquons les dates des AD des trois prochaines années :

08 mars 2014 à Saint Prex                      organisateurs CO FCVG

14 mars 2015 à déterminer

12 mars 2016 à Préverenges

©ACVG / Secrétariat

7/8

CDS 2013 – Payerne (1<sup>er</sup> octobre)

Pour mémoire et selon l'art. 5.9 des statuts, la présence de chaque société à l'Assemblée des délégués est obligatoire et qu'une amende de frs 300.- sera perçue en cas d'absence (excusé ou non).

La conférence des dirigeants de société 2014 se déroulera le mardi 30 septembre ou le jeudi 2 octobre à définir avec la société organisatrice que nous recherchons.

### Soirées

Chaque année nous avons le plaisir de recevoir de nombreuses invitations pour vos soirées annuelles. Nous vous en remercions et nous vous assurons que cela nous touche. Par contre, nous ne pouvons pas répondre présents à toutes vos invitations ; certains weekend, il y a plus de soirées annuelles que de membres au Comité Cantonal. Nous vous demandons de nous communiquer les dates au moins 2 mois à l'avance. Les invitations peuvent suivre plus tard. Nous allons, dans la mesure de nos possibilités, répondre présents à vos demandes en privilégiant - un peu - les soirées anniversaires.

### Finances

Mme Graziella Clément indique d'ores et déjà que les cotisations 2015 seront augmentées du fait de la promotion du sport Elite (centre GR et GAF).

Mme Clément annonce qu'elle a reçu un courrier de la FSG, qui a procédé à des contrôles sur le fichier FSG Admin avant et après la Fête Fédérale. Treize sociétés vaudoises ont modifié leurs états juste avant et juste après la FFG. Ces sociétés recevront une facture de la FSG et de l'ACVG pour les membres inscrits temporairement pour la FFG. Et la FSG n'a tenu compte que des adultes ! Il y aura donc dorénavant beaucoup plus de contrôles tout au long de l'année. La FSG envisage également une facturation intermédiaire chaque année en juin-juillet.

Par ailleurs, FSG Admin est également un outil de travail. Nous vous prions de mettre à jour les coordonnées, téléphone et email de vos présidents afin de les joindre en cas de problème avec les cotisations entre autres. De plus, n'oubliez pas de mettre à jour vos états régulièrement. Les cotisations 2014 seront envoyées avant l'AD.

## **4. Interventions des sociétés membres - divers**

Aucune société ne demande la parole.

Mme Conti remercie chacun de sa participation, des échanges d'idées et donne rendez-vous à tous lors des diverses manifestations et à l'assemblée des délégués le 8 mars 2014 à Saint-Prex.

Elle souhaite un bon retour à chacun et remercie vivement la société de Payerne de son accueil.

Mme Conti clôt la séance à 21h30 et invite chacun à participer à la verrée.

Marianne CONTI  
(signé)  
Présidente

Catherine MASSON  
(signé)  
Secrétaire

Le Mont-sur-Lausanne, le 7 octobre 2013

Distribution : - sociétés membres, Comité cantonal, Commission de gestion, techniciennes/techniciens ACVG